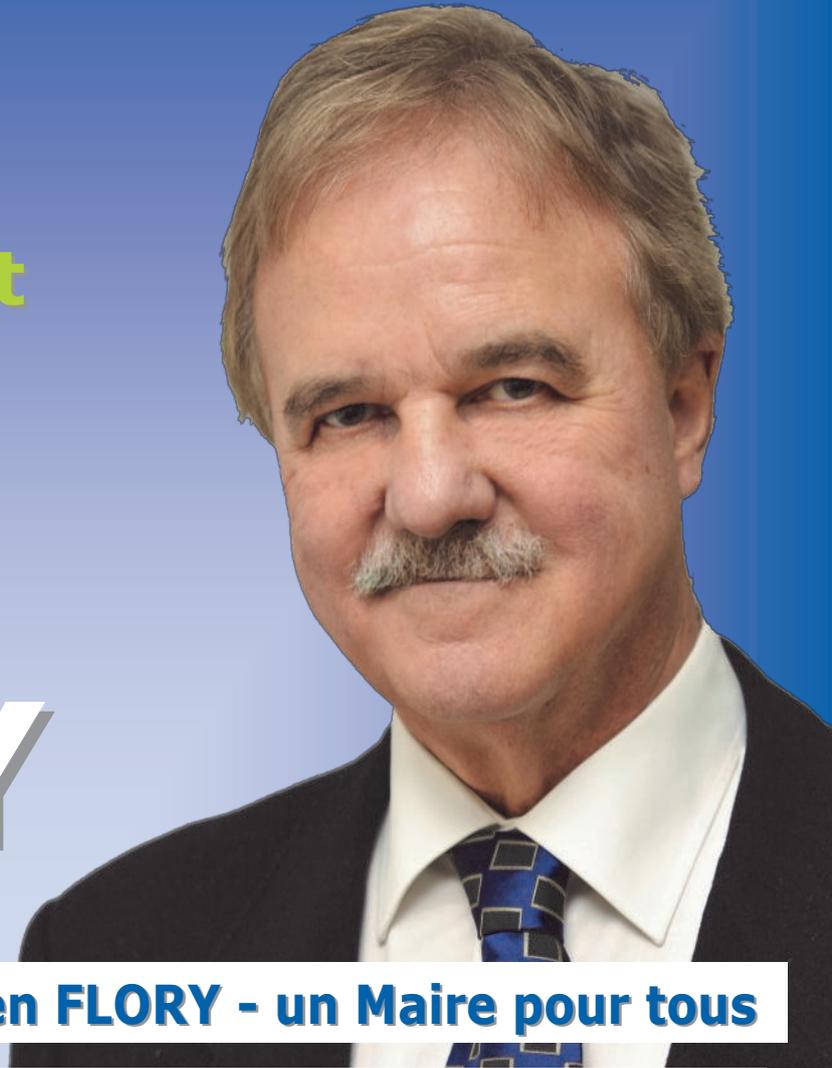


Liste de  
rassemblement  
conduite par

Adrien  
FLORY



Liste soutenue par



**Adrien FLORY - un Maire pour tous**

Cher(e)s Concitoyen(ne)s , Cher(e)s Ami(e)s)

**Un maire se doit d'être le garant d'un débat électoral digne et sérieux**

Nous menons une campagne dans ce sens pour vous informer des réalités qui ne sont, bien sûr, pas bonnes à entendre pour ceux qui en sont à l'origine.

**Toutes les informations que nous présentons sont véridiques et on vous a fourni des éléments le prouvant pour les vérifier par vous-même.**

Face à sa côte qui dégringole et à l'abandon de ses soutiens qui préfèrent se tourner vers nous et soutenir notre liste pour un avenir plus prospère à Sarralbe, le Maire sortant abaisse le niveau du débat au caniveau.

C'est indigne pour notre Ville et je me dois de répondre à un tel tract diffusé dans de telles conditions.

Comme vous, je constate avec surprise que le Maire sortant se livre à une campagne de dénigrement et de désinformation face à nos arguments et à nos projets phares qui permettront d'enrayer le déclin de Sarralbe.

Pourquoi n'a-t-il pas mené des projets depuis 13 ans pour relancer l'économie locale, au lieu de combattre depuis toujours tous les grands projets comme Polyglass, le Thermalisme, la Géothermie et aujourd'hui nos projets ?

Je constate aussi que les vraies questions comme le favoritisme, l'emploi des proches, l'enrichissement personnel etc..sont restées sans réponse...

...à chacun d'apprécier.

Adrien FLORY

# ...mal noté et critiqué par les maires voisins !

Maire de la commune :

Monsieur Pierre-Jean  
DIDIOT



DEPARTEMENT  
DE LA MOSELLE

Mairie de VITTEBSBOURG  
8, rue St Georges  
57670 VITTEBSBOURG  
☎ : 03.87.01.60.83  
Mail : mairie.vittersbourg@wanadoo.fr

Vittersbourg, le 17 mars 2014

Le Maire de VITTEBSBOURG

A

Monsieur Pierre Jean DIDIOT  
Maire de Sarralbe  
Hôtel de Ville

57430 SARRALBE

Objet : campagne électorale 2014

Monsieur le Maire,

Dans votre récent tract, pour vous défendre de la mauvaise note que vous a décernée l'Argus des Communes (6/20...) et mettre en doute la fiabilité de ce site, vous avez cité la Commune de Vittersbourg bien notée (20/20...) "**alors qu'elle n'investit pas**" selon vous.

Cette affirmation qui préjudicie à la réputation de ma Commune et de ses habitants est parfaitement erronée et mérite rectification.

Pour votre information, je vous prie de noter que Vittersbourg a investi une somme de 2 323 000 euros durant la dernière mandature, ce qui est considérable pour cette petite Commune disposant de peu de moyens et prouve son incontestable dynamisme.

En conséquence, eu égard aux critères du site de l'Argus des Communes, à sa bonne gestion de l'argent public, la commune de Vittersbourg ne mérite-t-elle pas amplement sa note ?

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Alors que le Maire sortant veut discréditer le sérieux de l'Argus des Communes parce qu'il a été mal noté, tout le monde peut se rendre sur le site et juger des critères d'évaluation.

Mieux encore: **Une fois de plus le Maire sortant vient de s'attirer les foudres d'un Maire voisin qu'il a accusé faussement d'être bien noté parcequ'il n'a rien investi dans sa Commune ( sic!).**

Gilbert Rostoucher, Maire de Vittersbourg, nous a fait parvenir son droit de réponse que le Maire sortant de Sarralbe ne veut pas publier.

Nous le publions ci-contre

SERVICE FINANCIER  
CHEF DE SERVICE : Béatrice SCHMIDT  
Affaire suivie par Michèle GABRIEL  
Tél. : 03 87 98 93 36  
Réf. : BS/MG

Lettre recommandée avec A.R.

Le Député-Maire  
de la Ville de Sarreguemines

à

Monsieur le Maire de Sarralbe  
1 place de la République  
57430 SARRALBE

Sarreguemines, le 10 octobre 2011

Objet : Taux des taxes locales de la Commune de Sarreguemines.

Réf : Votre bulletin municipal de juillet 2011 – Edito du Maire de Sarralbe, page 2

Monsieur le Maire et cher collègue,

Après avoir pris connaissance de votre « Edito du Maire » paru dans le bulletin municipal de la Commune de Sarralbe du mois de juillet 2011, je constate que vous avez avancé un taux de progression de + de 27 %, en 10 ans, des taux de la fiscalité directe locale de la Commune de Sarreguemines, alors qu'en réalité cette progression est de + 8 % sur ladite période (2001-2011).

- Votre taux de taxe d'habitation, qui était de 10,82 % en 2001, de 10,32 % en 2010, est porté à 17,33 % en 2011, soit une progression de + 60,17 % ;
- Votre nouveau taux de « taxe professionnelle », après réforme, qui était de 8,09 % en 2001, de 7,71 % en 2010, est portée à 16,40 % en 2011, soit une progression de 102,72 %.

C'est pourquoi il serait élégant que vous apportiez une rectification dans votre prochain journal en rétablissant la vérité sur les taux de fiscalité directe de la Commune de Sarreguemines.

Le Maire de Vittersbourg

Gilbert ROSTOUCHER



Déjà en 2011:  
la désinformation sur les taxes locales.

Ci-contre l'extrait du courrier du Député-Maire de Sarreguemines que le Maire sortant de Sarralbe n'avait pas non plus publié **pour cacher la vérité sur l'augmentation des taxes à Sarralbe.**

## ...un socialiste mais sans étiquette politique ?

En se retournant pour faire alliance avec des membres du Parti Socialiste comme Guy Rossler, **en faisant la politique du Gouvernement Socialiste à Sarralbe** (rythme scolaire, promotion du mariage pour tous, augmentation des impôts ...), on ne peut prétendre être sans étiquette.

Je retiens surtout que face à notre liste de large rassemblement de citoyens refusant cette politique désastreuse de gauche, le Maire sortant dans son tract, ne dément à aucun moment ses engagements socialistes.

Les électeurs de Sarralbe doivent en être informés « **pour rester réellement maîtres de leur choix** »

Ceci d'autant plus qu'avec la côte actuelle de François Hollande à 20%, notre ville a besoin d'une autre politique.

## ...régner avec la peur

Dans l'incapacité de proposer des nouvelles idées ou des projets pour sortir Sarralbe de sa situation économique et commerciale désastreuse, le Maire sortant utilise toujours des scénarios catastrophes mêlés à la désinformation pour faire rater des projets porteurs:

- Ainsi, quand Poliglass voulait s'installer à Sarralbe, les mêmes avaient prédit des cancers et des pollutions. Quand on parle de la géothermie il y a les maisons qui vont s'écrouler ! Pourtant, Poliglass emploie aujourd'hui plusieurs centaines de personnes près de Saint-Avoid et ne pollue pas l'environnement et a même reçu un écolabel!
- Et à Hanweiler, les maisons ne se sont pas effondrées depuis le lancement des thermes. Pas plus à Sarralbe où avec l'exploitation intensive du sel en sous sol pendant près d'un siècle par Solvay, aucune maison ne s'était effondrée.

Des études menées par le précédent Maire démontraient la parfaite faisabilité du projet de géothermie et à aucun moment des forages n'avaient été prévus au centre ville.

Avant de dresser à nouveau des scénarios catastrophes, on aurait pu d'abord mener des études complémentaires avant de comparer hâtivement la situation de Sarralbe à Hilsprich **pour faire des amalgames électoralistes**.

## ...la vérité sur la création d'emplois et de commerces

Par des mensonges, on me reproche d'avoir fermé deux commerces au centre ville et puis d'avoir créé une grande surface en périphérie de Sarralbe.

La vérité est que les deux commerces n'ont pas été fermés mais reloués à d'autres commerçants qui ont continué leur exploitation sous une autre forme.

La grande surface en périphérie a permis de créer 15 emplois. Aurait on voulu que je délocalise?

Tous ces investissements ont été réalisés avec mon argent personnel et ont permis de contribuer à la prospérité de notre ville.

Quant au Maire sortant : quel est son bilan de création d'emplois et de commerces **avec son propre argent ? Ce bilan est zéro. Il n'a jamais rien investi dans notre ville.**

Qu'a-t-il fait avec l'argent public? Le résultat est identique et visible dans la ville. Les commerces ferment les uns après les autres et le taux de chômage de 17,6 % à Sarralbe, est largement au dessus de la moyenne nationale.

## ...Sarralbe Ma Ville

En manque d'arguments, le Maire sortant tente de tourner le débat électoral en dérision. Les électeurs méritent mieux.

**Tout le monde sait que je suis un enfant de Sarralbe et que je le resterai.**



## ...la vérité sur l'évolution de la population

Face à la déformation électorale de l'évolution du nombre d'habitants, voici les chiffres officiels de l'Insee pour l'évolution de la population municipale à Sarralbe depuis le dernier mandat du maire sortant et consultable sur Internet de l'Insee <http://www.insee.fr>.

En 2006 Sarralbe comptait 4614 personnes, et en 2014 Sarralbe compte 4547 personnes.

**Ainsi Sarralbe a perdu 67 habitants entre 2006 et 2014 !**

On est loin de la prétendue progression que voit le Maire sortant et cette diminution de la population prouve bien l'échec dans la gestion de notre ville.

Ce sont les chiffres officiels de la population municipale. Le chiffre pour 2014 **est d'ailleurs affiché à la porte de la Mairie**, car servant de base officielle pour déterminer le nombre des Conseillers Municipaux à élire.

Dans la même période:

Willerwald passe de 1415 a 1521 habitants soit **+106 habitants**

Keskastel passe de 1506 a 1585 habitants, soit **+79 habitants**

Hambach passe de 2670 a 2762 habitants, soit **+92 habitants**

Woustviller passe de 3093 a 3260 habitants, soit **+167 habitants**

## ...halte fluviale: l'achat du terrain est bien possible

**C'est faussement** que le Maire sortant affirme ne pas pouvoir acheter le terrain de la halte fluviale car soi-disant relevant du domaine public fluvial inaccessibles.

Pourtant depuis des années, la loi permet **la cession gratuite** du domaine public aux collectivités territoriales comme les Communes. ( art. L3113-1 du Code général de la propriété des personnes publiques que tout le monde peut vérifier). De qui se moque-t-on ?

Le Maire sortant ne pouvait l'ignorer d'autant plus qu'il pouvait être informé par son neveu, François Didiot, responsable à la subdivision de VNF de Sarreguemines.

Pourquoi le Maire sortant a refusé d'appliquer la loi qui est en notre faveur et aurait permis d'investir sur un terrain nous appartenant au lieu de dépenser 800 000 euros d'argent public sur un terrain qui ne nous appartient pas, outre la location que nous devons payer!

Retrouvez toutes les infos sur  
**[www.sarralbe.info](http://www.sarralbe.info) et [facebook/sarralbe2014](https://www.facebook.com/sarralbe2014)**

**Il n'y aura qu'un tour !**  
**Venez nombreux le 23 Mars voter la liste**  
**Sarralbe Ma Ville**  
**munissez vous d'une pièce d'identité ( carte d'identité, permis de conduire, passeport...)**

**VOTEZ POUR SARRALBE MA VILLE**  
**LE DIMANCHE 23 MARS 2014**

